



inscripyion des enfants majeurs

Par **yanni**, le **26/12/2008** à **08:14**

bonjour

j ai acquis la nationalité francaise depuis une année, et j ai voulu inscrire mes enfants majeurs (résident en algerie) sur mon nouveau livret de famille, j ai reçu un refus de la part de l administration de l état civil. je voudrai savoir est ce que y a une demarche specifique pour pouvoir les inscrire.